

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 31/03/2025

PV N° 24

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Françoise Flacassier, Guilhem Liobet, Muriel Maury, Noémie Rouhaut, Etienne Lemothieux.

Absent(es) et excusé(es) : Amélie Crousillac, Nathalie Macari, Olivier Desplat, Lucie Rivet, Céline Branthome, Elodie Dufour, Thierry Montané.

Absente :. Gaelle Ginestar Bonnetaud

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure. La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

Rappel :

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les districts à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur les dates des vacances scolaires et si il n'y a pas d'autres solutions sur des jours fériés, Pâques, 1 mai, 8 mai. Nos championnats doivent être terminés pour le 18 mai.

Rappel : Aucun report de match demandé au dernier moment (vendredi soir) ne pourra être accepté. Le Délai légal est de 10 jours.

Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer réglementairement un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les en retard.

Seniors féminines interdistricts

Match N°51786.1 journée 09 poule unique : Suite décision de l'arbitre pour terrain dangereux et impraticable, la rencontre **USSEL ES (1) - VERNEUIL SUR VIENNE SC (1)** prévue le 15/03/2025 au stade D'Eybrail 1 à **19H00 est reportée au 08/05/2025 sur le même stade mais à 15H00.**

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match N°53526-2, journée 14, Poule Unique **VERNEUIL SUR VIENNE SC (1) – ST JAL FC (1)** : Suite à la réception du mail de Saint Jal FC déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant :

VERNEUIL SUR VIENNE SC (1) 3 POINTS 3 BUTS – ST JAL FC (1) -1 POINT 0 BUT

Le club de St JAL sera débité de la somme de 35€ pour son 1^{er} forfait.

Match N°51782.2 journée 15 poule unique : Suite accord entre les clubs la rencontre **USSEL ES (1) - ST JAL FC(1)** prévue le 05/04/2025 au stade D'Eybrail 1 à **19H00 est décalée à 20H00 le même jour et sur le même stade**

Seniors féminines à 8 D1

Match N°51580.2 journée 15 poule unique : suite à l'arrêté municipal, la rencontre **COUZEIX-CHAPTALAT US (1) – BOSMIE CHARROUS ASA (1)** prévue le 23/03/2025 au stade de Couzeix à 10H15 **est reportée au 08/05/2025 sur le même stade et au même horaire.**

Match N°51570.2 journée 13 poule unique : suite accord entre les clubs , la rencontre **COUZEIX-CHAPTALAT US (1) – ST JUST LE MARTEL AS (1)** prévue le 20/04/2025 au stade de Couzeix à 10H15 **est avancée au 02/04/2025 sur le même stade mais à 20H00.**

Seniors féminines à 8 D2

Match N°53144-2, journée 08, Poule A **BEAUNE LES MINES US (1) – ST VICTURNIEN CA (1)** : Suite à la réception du mail de Saint Victurnien CA déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant :

BEAUNE LES MINES US (1) 3 POINTS 3 BUTS – ST VICTURNIEN CA (1) -1 POINT 0 BUT

Le club de St Victurnien sera débité de la somme de 40€ pour son 2^{ème} forfait en seconde phase.

Match N°53143-2, journée 08, Poule A **BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES (1) – NOUIC MEZIERES ES(1)** :

Suite à la réception du mail de Nouic Mézières ES déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant :

BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES (1) 3 POINTS 3 BUTS – NOUIC MEZIERES ES (1) -1 POINT 0 BUT

Le club de Nouic Mézières sera débité de la somme de 40€ pour son 2^{ème} forfait en seconde phase.

Seniors Féminines à 8 D3

Match N°53182-2, journée 11, Poule Unique **EYMOUTIERS AS (1) – OCCITANE FC (2)** : Suite à la réception du mail de L'OCCITANE FC déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant :

EYMOUTIERS AS (1) 3 POINTS 3 BUTS – OCCITANE FC(2) -1 POINT 0 BUT

Le club de OCCITANE FC sera débité de la somme de 35€ pour son 1^{er} forfait en seconde phase.

Match N°53190.2 journée 13 poule unique : suite accord entre les clubs la rencontre **ST BRICE SUR VIENNE FC (1) – OCCITANE FC (2)** prévue le 13/04/2025 au stade de St Brice à 10H15 **est avancée au 06/04/2025 sur le même stade et au même horaire.**

Commission technique

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossiers de labélisation de vos EFF.

Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze.

Coupe Haute -Vienne U15F à 8 ¼ de finale:

Du fait que la rencontre en coupe Nouvelle Aquitaine U15F à 11 A.S. Ambazac contre Foot Génération 2000 est reportée au 22/02/2025 et pour ne pas pénaliser l'équipe d'Ambazac,

Suite accord entre les clubs

La rencontre A.S. Ambazac 1 – Isle J.A. 1 sera le mercredi 2 Avril à 18H00 au stade d'Ambazac

La rencontre Isle J.A. 2- A.S. Ambazac 2 sera le mercredi 9 Avril à 18H00 au stade du Gondeau à Isle

La feuille de match est à faire sur FMI.

Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.

Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée.

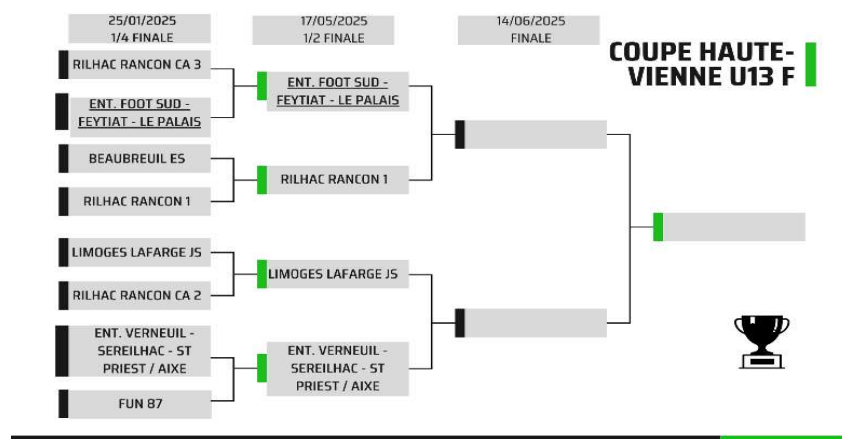
Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant de débiter le tour suivant à savoir :

- 17/05/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 pour les U15F.

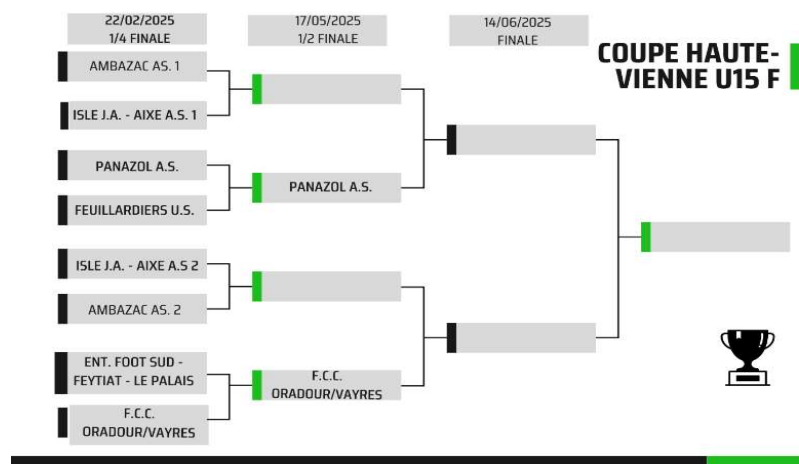
En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initialement prévue qui sera retenue

Validation des dates et lieu des finales. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

Les Finales de la coupe Haute -Vienne U13F et U15F à 8 seront le samedi 14 Juin au stade de Beaublanc et que aucune modification de date ou de lieu ne sera accepté du fait que c'est une journée réserver district.



PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ



Challenge Pitch U13F 2025

Le Challenge PITCH U13F se déroulera le **samedi 5 avril 2025 au stade de ST LAZARE** à Limoges.
Vous trouverez sur le site du district l'ensemble des éléments concernant cette journée.

Consignes logistiques

Votre feuille de match doit être préparée à l'avance et remise à votre arrivée.

Vous devez obligatoirement avoir en votre possession de listing des licences issues de Footclubs qui sera à remettre en même temps que les licences .

Les numéros de maillot et de la feuille de match doivent obligatoirement correspondre.

Fiche réservation des repas à retourner au district au plus tard le 28 Mars

Foot animation U11F – U9F – U7F

Programme planifié au 6 janvier pour les U11F :

22 mars : Première journée des plateaux extérieurs en mixité.

La programmation est mise en ligne sur le site du District onglet documents à télécharger.

Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

La 4^{ème} phase des plateaux U7F et U9F est en ligne sur le site du District rubrique documents/documents à télécharger.

Challenge U11F :

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane FC, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais sur Vienne.

Afin d'être en règle pour la finale il faudra que ces clubs déclarent au District l'entente.

N'ayant reçu aucun avis contraire à la date du 2/02/2025, toutes les équipes ci-dessus sont engagées pour la finale du challenge U11F .

La finale sera le samedi 7 juin au matin sur le stade d'Aixe sur Vienne et les équipes non présentes seront considérées comme forfait avec application des pénalités financières pour un forfait en finale de coupe .

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Coupe seniors

Tirage coupe du Limousin seniors à 11

TIRAGE COUPE DU LIMOUSIN SENIORS FEMININES A 11 1/4 Finale

Rencontres à jouer le

Dimanche 27 avril 2025

Horaire des matchs

15H00

Equipes recevantes

Occitane F.C

Ent Bessines- Morterolles US / Veyrac US

Rilhac -Rancon C.A.- Couzeix Chaptelat U.S.

Sauviat F.C

Equipes en déplacement

Guéretoise E.S.1

S.C. Verneuil Sur Vienne S.C.

Limoges Foot 2

Tulle Foot Corrèze

La rencontre Entente Rilhac -RANCON CA – COUZEIX CHAPTELAT US contre Limoges Foot prévu le 27 Avril à 15H00 au stade de Rilhac -Rancon est reportée au 01-05-2025 même stade et même heure. La ligue ayant programmé en championnat R2 le match en retard du Limoges Foot contre Cornil Ste Fortunade ce qui nous oblige à décaler le match de coupe prévu ce jour-là.

Si les équipes s'accordent pour une autre date il sera possible de la reprogrammer.

Nous vous rappelons que :

Les rencontres des équipes ci-dessous en coupe du Limousin devront être sur feuille de match papier que vous pouvez éditer sur Footclubs.

La FMI ne prenant pas en compte les ententes ponctuelles, de ce fait, aucune pénalité ne sera appliquée pour les rencontres ci-dessous :

L'Entente Bessines-Morterolles/Veyrac US contre Verneuil sur Vienne SC.

L'Entente Rilhac-Rancon C.A./Couzeix-Chaptelat U.S. contre Limoges Foot 2.

Charge aux clubs recevant d'éditer les feuilles de match papier avant la rencontre.

Coupe de la Haute-Vienne seniors à 8 : Du fait de la qualification en coupe du Limousin des équipes de CA Rilhac-Rancon, US Couzeix Chaptelat, US Bessines - Morterolles et l'Occitane FC, **les ¼ de finales initialement prévus le dimanche 27 avril à 10h15 sont tous reportés au dimanche 4 mai à 10H15.**

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

TIRAGE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE FEMININES SENIORS A 8 ¼ Finale

Nouvelle date

Dimanche 04 Mai 2025

Horaire des matchs	10H15
--------------------	--------------

Equipe recevantes	Equipe en déplacement
U.S. Beaune Les Mines	U.S. Ent-Couzeix-Chaptelat
U.S. Bessines- Morterolles	AM.Franco Portugaise Limoges
C.A. Rilhac-Rancon	A.S. Nexon
Occitane F.C.	AV. Bellac Berneuil St Junien Les Combes

Coupe Haute -Vienne consolante seniors à 8

TIRAGE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE CONSOLANTE FEMININES SENIORS A 8 TOUR 2

Rencontres à jouer le	Dimanche 27 Avril 2025
-----------------------	-------------------------------

Horaire des matchs	10H15
--------------------	--------------

Equipes recevantes	Equipes en déplacement
ENT FOOT SUD-FEYTIAT -LE PALAIS	A.S.St Just Le Martel
*U.S. Veyrac	*F.C. Sauviat Sur Vige
U.S. Le Dorat	F.C.C.Oradour Sur Vayres
A.S. Aixé Sur Vienne	A.S.Aiguille Bosmie Charroux

*La rencontre US VEYRAC - FC SAUVIAT SUR VIGE se déroulera le 04/05/2025 à 10H15

Du fait de la qualification en coupe du Limousin des équipes de US Veyrac et FC Sauviat sur Vige leur rencontre est décalée au 4 mai.

Si les clubs souhaitent avancer les dates, il faudra obligatoirement l'accord écrit des 2 clubs et le signaler au district au moins 10 jours avant la date proposée pour validation par Footclubs.

Pour rappel, la date des 1/2 finales est le 25 mai 2025 et les dates des finales Haute Vienne sont le 14 juin et du Limousin le 15 Juin.

Dans le cas où une équipe serait qualifiée pour une des finales de la coupe Haute Vienne à 8 et du Limousin à 11 nous serions dans l'obligation de décaler la finale de la coupe du Limousin au 21 ou au 22 juin.

Opération Toutes Foot saison 3

La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 mai 2025.

Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

CAP JEUNES 2030

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôles pour approfondir avec vous le projet.

La commission féminines a débuté les réunions par pôles pour commencer à préparer la saison prochaine.

Ne pas hésiter à nous contacter ou contacter directement le district.

Déclaration des tournois

Nous vous rappelons que les tournois organisés par les clubs doivent faire obligatoirement l'objet d'une demande d'autorisation auprès du district.

Dans le cas contraire, ceux-ci ne seront pas reconnus et ne seront pas pris en compte par le District.

Vous pouvez trouver le formulaire sur le site du District rubrique documents - documents à télécharger -Cliquer sur Compétitions - Demande autorisation de tournoi.

**Le président,
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,
Muriel Maury**